

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

EUR 62/006/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 138/04 (EUR 62/005/2004 du 2 avril 2004)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES DE TORTURE

**OUZBÉKISTAN      Babir Makhmoudov (h)**

---

Londres, le 14 avril 2004

Babir Makhmoudov a été libéré le 9 avril. Aucune charge n'a été retenue contre lui. Il avait été arrêté à la suite d'une série d'explosions et d'attaques de postes de contrôle de la police qui avaient eu lieu dans la capitale ouzbèke, Tachkent, ainsi qu'à Boukhara, entre le 28 et le 31 mars 2004.

D'après un représentant de l'organisation internationale non gouvernementale Human Rights Watch à Tachkent, Babir Makhmoudov serait en bonne santé et n'aurait pas été soumis à des mauvais traitements pendant sa détention, contrairement à ce que l'on craignait. Il a toutefois été interrogé sur les violences survenues entre le 28 et le 31 mars.

Selon Amnesty International, si cet homme a été libéré sans avoir subi de mauvais traitements, c'est grâce à l'écho que les médias ont donné à son maintien en détention au secret et, en particulier, au fait qu'il s'agit du fils de l'écrivain Mamadali Makhmoudov, un prisonnier d'opinion présumé.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.  
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*